

Burundi

Les progrès du Burundi vers la démocratie et la stabilité ont subi de graves revers, alors que des troubles politiques et de nombreux meurtres commis par les forces de sécurité et les groupes armés d'opposition ont paralysé le pays.

En avril, des manifestations ont éclaté en réaction à l'annonce de l'intention du Président Pierre Nkurunziza de se présenter aux élections pour un troisième mandat. La police a fait un usage excessif de la force et a tiré sans distinction sur les manifestants, faisant des dizaines de morts et de blessés.

Le gouvernement a lancé une vague de répression contre les activistes de la société civile et les journalistes, et a fermé les quatre stations de radio privées les plus écoutées. L'un des principaux défenseurs des droits humains, Pierre Claver Mbonimpa, a été grièvement blessé au cours d'une tentative d'assassinat.

Environ 200 000 Burundais ont fui le pays, la plupart vers la Tanzanie ou le Rwanda. Des dizaines de journalistes, d'activistes de la société civile et de membres des partis d'opposition sont toujours en exil.

Les meurtres se sont intensifiés depuis l'élection présidentielle de juillet, qui a ramené Pierre Nkurunziza au pouvoir. La plupart des partis d'opposition ont boycotté l'élection. Les forces gouvernementales, les groupes armés d'opposition et des assaillants inconnus ont tué plus de 100 personnes au cours du second semestre de l'année.

Exactions commises par les forces de sécurité

Fin avril, l'annonce par le parti au pouvoir, le Conseil National Pour la Défense de la Démocratie–Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD–FDD), selon laquelle Pierre Nkurunziza allait se présenter pour un troisième mandat a déclenché des manifestations dans la capitale Bujumbura, puis dans d'autres localités. Beaucoup de Burundais se sont

plaintes du fait qu'un troisième mandat du président serait en violation de l'accord de paix signé en 2000 et qui avait prévu un maximum de deux mandats présidentiels de cinq ans. La police a réprimé les manifestations dans la violence, a abattu des dizaines de manifestants et en a blessé de nombreux autres.

Suite à un coup d'État manqué mené par un groupe d'officiers de l'armée le 13 mai, le gouvernement a intensifié la répression contre les manifestants. La police a arrêté des centaines de personnes, y compris des opposants présumés, souvent arbitrairement, et les a emprisonnées pour de longues périodes, sans procès.

Les policiers et les agents des services de renseignement ont maltraité et torturé des dizaines de personnes arrêtées, les forçant dans certains cas à se tenir sur la tête, et les frappant avec des câbles électriques alors qu'elles étaient nues pour les forcer à admettre qu'elles allaient quitter le pays pour rejoindre une rébellion armée. Des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, connus sous le nom d'*Imbonerakure*, ont également arrêté et battu des gens, bien qu'ils n'aient aucune compétence juridique pour procéder à des arrestations.

Des attaques contre la police menées par certains manifestants ont poussé celle-ci à boucler certains quartiers de la capitale ou à y faire des descentes. Des hommes en uniformes de police ont alors pénétré dans ces zones, prétendant chercher des armes, et ont abattu un certain nombre d'habitants non armés, dans certains cas à l'aveugle.

De hauts responsables du parti au pouvoir ont tenu des propos incendiaires et apparemment menaçants, lors de discours et déclarations publiques. Dans un discours adressé à des autorités locales le 29 octobre, le Président du Sénat Révérien Ndikuriyo a utilisé de façon répétée le mot « *gukora*, » qui signifie « *travailler* » en langue kirundi. Le même mot avait été utilisé pour inciter les gens à commettre des violences de masse, avant et pendant le génocide rwandais de 1994.

Le Président Nkurunziza a averti le 2 novembre que tous ceux qui ne rendraient pas les armes avant le 7 novembre seraient « *punis conformément à la loi anti-terroriste et combattus comme des ennemis de la nation* ». Il a autorisé les forces de sécurité à

employer tous les moyens à leur disposition pour restaurer la sécurité. Des opérations de fouilles ont commencé le 8 novembre.

Violences commises par des groupes d'opposition armés

Si les manifestations anti-Nkurunziza étaient au départ pacifiques, certains manifestants ont eu recours à la violence, jetant des pierres et des cocktails Molotov et utilisant des lance-pierres pour tirer des billes sur les policiers. Le 7 mai, des manifestants ont tué un *Imbonerakure* à Bujumbura en lui lançant des pierres à la tête et en le frappant avec des gourdins. Ils ont ensuite mis un pneu autour de son corps et l'ont brûlé.

Les opposants au gouvernement de certains quartiers de Bujumbura ont intensifié leurs violences après les élections de juillet, lançant des grenades aux patrouilles de polices et attaquant des postes de police. Au moins 26 policiers ont été tués, et de nombreux autres blessés.

Des allégations persistantes ont fait état de l'existence d'une rébellion armée, dont certains éléments seraient basés au Rwanda, et d'autres à l'intérieur même du Burundi. Des incursions transfrontalières ont provoqué des affrontements entre ces groupes et les forces de sécurité, en particulier dans les provinces de Kayanza et Cibitoke.

Autres meurtres

En août et en septembre, des hommes armés non identifiés ont tué par balles plusieurs personnalités de premier plan à Bujumbura, parmi lesquelles Adolphe Nshimirimana, l'ancien chef des services de renseignement ; Jean Bikomagu, ancien chef d'état-major de l'armée ; et Patrice Gahungu, porte-parole du parti d'opposition Union pour la paix et la démocratie-Zigamibanga (UPD), dont le président, Zedi Feruzi, a été assassiné en mai.

Des membres des partis d'opposition le Mouvement pour la solidarité et la démocratie (MSD) et les Forces nationales de libération (FNL) ont également été tués, ainsi que de nombreux membres du CNDD-FDD (parti au pouvoir), dans ce qui semblait être des attaques de représailles. Le chef d'état-major de l'armée, Prime Niyongabo, a échappé à un attentat le 11 septembre. Certains de ses gardes du corps ont été tués dans cette attaque.

Au cours du second semestre, des cadavres ont été retrouvés dans les rues de Bujumbura et dans d'autres endroits, presque quotidiennement. Certains avaient reçu des balles dans la tête. D'autres présentaient des blessures ou des cicatrices indiquant qu'elles avaient pu être torturées. De nombreuses victimes ne sont toujours pas identifiées.

Société civile et médias

Le 20 janvier, Bob Rugurika, directeur de la Radio publique africaine (RPA), une station privée, a été arrêté quelques jours après que celle-ci ait diffusé une série de reportages consacrés au meurtre de trois religieuses italiennes âgées à Bujumbura en septembre 2014. Il a été inculpé de complicité d'assassinat, de violation du secret d'instruction, de recel d'un criminel, et de manquement à la « *solidarité publique* ». La cour d'appel a ordonné sa libération sous caution le 18 février.

Fin avril, peu de temps après le début des manifestations contre un troisième mandat de Pierre Nkurunziza, le gouvernement a fermé la RPA. Il a également interdit à deux autres stations de radio privées, Radio Isanganiro et Radio Bonesha, d'émettre en dehors de la capitale, a désactivé leurs lignes de téléphone fixe, et a interdit aux trois stations de diffuser en direct des manifestations.

Le lendemain de la tentative de coup d'État, le 14 mai, des personnes présumées fidèles au président ont attaqué les bureaux de la RPA, de Radio Bonesha, de Radio Isanganiro, et de Radio-Télévision Renaissance. Des hommes armés en uniformes de police ont lancé une grenade dans le bureau de Radio Bonesha et ont détruit son matériel de diffusion. La Radio Rema FM, qui soutient le parti au pouvoir, a également été attaquée. Le gouvernement a annoncé l'ouverture d'une enquête sur ces attaques, dont les résultats sont inconnus. Ces stations de radio n'ont pas recommencé à émettre au moment de la rédaction de ce chapitre.

Le procureur général a créé une commission d'enquête sur les manifestations. Le rapport de la commission, publié en août, a qualifié les manifestations de « *mouvement insurrectionnel* ». Il a affirmé que les dégâts subis par les radios étaient le résultat « *d'insurgés* » qui gardaient les stations et que le directeur de Radio Bonesha, Patrick

Nduwimana, aurait demandé à des insurgés et à des putschistes militaires de détruire la Radio Rema FM.

Le rapport cite 24 activistes de la société civile et plusieurs personnages politiques de l'opposition comme ayant participé à l' « *insurrection* », et affirme que des dossiers ont été ouverts contre certains d'entre eux. La commission n'a pas enquêté sur l'usage excessif de la force par la police pendant les manifestations.

Le 3 août, un homme armé non identifié en moto a tiré sur l'un des principaux défenseurs des droits humains, Pierre Claver Mbonimpa, le blessant au visage, alors qu'il se trouvait dans sa voiture. Mbonimpa a survécu mais a subi de graves blessures. Pierre Claver Mbonimpa, président de l'Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH) et qui critiquait ouvertement les exactions du gouvernement, avait été arrêté et détenu pendant quatre mois en 2014. Le beau-fils de Mbonimpa, Pascal Nshimirimana, a été tué par balles devant sa maison à Bujumbura le 9 octobre, et son fils, Willy Nzitonda, a été abattu le 6 novembre après avoir été intercepté par la police.

Le 2 août, des membres des services de renseignement ont violemment battu Esdras Ndikumana, correspondant pour Radio France Internationale et l'Agence France-Presse, alors qu'il prenait des photos sur les lieux du meurtre de l'ancien chef du renseignement Nshimirimana.

Antoine Kaburahe, directeur du journal indépendant *Iwacu*, a été convoqué au parquet à Bujumbura à deux reprises en novembre, en lien avec sa présumée complicité dans la tentative de coup d'État du mois de mai.

Le 23 novembre, le ministère de l'Intérieur a suspendu les activités de 10 organisations de la société civile burundaise, parmi lesquelles l'APRODH, après que le procureur général ait ordonné le gel de leurs comptes bancaires.

Exécutions extrajudiciaires à Cibitoke

Fin décembre 2014 et début janvier 2015, les Forces de Défense Nationale et la police burundaises, assistées par des *Imbonerakure* armés, ont commis au moins 47 exécutions extrajudiciaires suite à des affrontements avec un groupe d'opposition armé dans la province de Cibitoke. Cette région est frontalière de la République Démocratique du Congo, où certains groupes d'opposition armés burundais seraient actifs. Les victimes étaient des membres de ce groupe qui s'étaient rendus, suite à des combats avec les forces de sécurité. Les policiers, les militaires ou les *Imbonerakure* ont alors tué par balle ou battu à mort un grand nombre d'entre eux.

Le procureur général a créé une commission d'enquête pour faire la lumière sur ces allégations, mais les membres de cette commission ne se sont pas entretenus avec les témoins clés. Certaines autorités locales ont intimidé des témoins, en particulier ceux qu'ils soupçonnaient d'avoir parlé à des « *étrangers* », et leur ont interdit de parler de ces événements. Le rapport de la commission, publié en avril, souffre de graves manquements et déforme les informations recueillies auprès de certains témoins. Il affirme que presque tous les combattants sont décédés au cours des affrontements, à l'exception de trois, tués par des policiers agissant de leur propre initiative. Le rapport déclare que ces policiers ont été arrêtés.

Acteurs internationaux clés

De nombreux gouvernements et organisations intergouvernementales, parmi lesquelles l'Union africaine (UA), les Nations Unies et l'Union européenne, ont exprimé leurs graves inquiétudes face à la détérioration de la situation des droits humains. En partie en réaction aux exécutions extrajudiciaires de Cibitoke, les États-Unis et les Pays-Bas, ainsi que d'autres pays européens, ont partiellement suspendu leur assistance à l'armée et à la police burundaises.

L'UE a annoncé une révision de sa politique d'aide au Burundi dans le cadre de l'accord de Cotonou. En septembre, l'UE a infligé des sanctions à trois hauts responsables de la police et des services de renseignement et à un membre de l'opposition qui avait participé au coup d'État manqué. En novembre, les États-Unis ont imposé des sanctions au ministre de

la Sécurité publique, au Directeur général adjoint de la police, et à deux meneurs du coup d'État manqué.

Le 12 novembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité une résolution condamnant fermement les violations des droits humains au Burundi, exhortant à abandonner la violence, et appelant à la reprise du dialogue. Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU a également publié plusieurs déclarations exprimant ses fortes préoccupations.

Il est prévu que la Mission d'observation électorale des Nations Unies au Burundi (MENUB) se retire à la fin de l'année. Une équipe du Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU est toujours en place au Burundi, et l'UA a déployé des observateurs des droits humains. En septembre, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a décidé à l'unanimité d'examiner la situation des droits humains au Burundi à l'occasion de ses trois sessions principales en 2016.